

Rapport annuel 2025

EPER
Pain pour
le prochain.

Éditorial

Bonjour,



L'année 2025 a commencé fort : l'U.S Agency for International Development (USAID), qui finançait une part considérable de nos opérations humanitaires en République démocratique du Congo (RDC), en Éthiopie et en Ukraine, nous a informés que les fonds promis seraient immédiatement supprimés. Très rapidement, l'Entraide Protestante Suisse (EPER) a dû réduire ses activités humanitaires dans différents pays et mettre fin à des contrats de travail liés à des projets. Pour nos collaboratrices et nos collaborateurs, mais surtout pour les personnes démunies, cela a été un coup dur. Les États-Unis ne sont pas les seuls à avoir réduit leurs financements ; la Suisse et d'autres pays ont fait de même.

Au cours de l'année, il est apparu clairement qu'il ne s'agissait pas seulement d'argent, loin de là. Dans le monde entier, les droits humains et le droit international sont bafoués. Les grandes puissances revendiquent désormais sans complexe des territoires, comme les puissances coloniales d'autrefois. L'ordre mondial, fondé sur des règles, est déstabilisé. Les missions humanitaires deviennent dangereuses. Trois de nos collaborateurs en RDC ont été tués dans un attentat. Il s'agit d'une grande perte pour leurs familles et pour l'EPER, qui nous a beaucoup bouleversés. À Gaza aussi, la situation sécuritaire est extrêmement critique. Ainsi, notre personnel et nos partenaires sur place travaillent dans des conditions extrêmement précaires. Ils méritent notre plus profond respect et il est de notre devoir de les protéger.

Dans une déclaration, le Conseil de fondation a réagi aux bouleversements géopolitiques et à l'effondrement des valeurs. Il a affirmé au personnel de l'organisation et au grand public que l'EPER allait poursuivre ses objectifs stratégiques malgré la réduction de ses moyens et continuer à défendre les valeurs fondamentales de son travail. L'impact de notre organisation ne se mesure pas uniquement à l'aune du chiffre d'affaires. En outre, l'EPER est suffisamment résiliente pour relever les multiples défis auxquels elle est confrontée.

Néanmoins, des restrictions sont indispensables. Le grand mérite de la direction et de l'ensemble du personnel est d'accepter et d'appuyer, après une longue phase de croissance, des mesures d'austérité. Nous sommes également reconnaissants aux donatrices et aux donateurs, aux Églises et aux institutions, ainsi qu'aux pouvoirs publics, pour leur soutien fiable, qui nous a aidés à combler une partie des manques.

Actuellement, nous gardons espoir et confiance grâce aux rencontres avec les personnes qui travaillent avec nous et celles pour lesquelles nous travaillons. Leur force, leur créativité et leur volonté de vivre et de s'engager pour les autres sont admirables et contagieuses. Nous croyons en ces personnes et voulons les renforcer. Nous, l'Entraide Protestante Suisse, avons en outre la vision d'un monde où règnent la paix et la justice, et nous considérons la Création comme quelque chose qui nous est prêté et que nous avons le devoir de protéger. Cette vision porte en elle une promesse qui nous dépasse. Ainsi, notre travail n'est pas guidé par un espoir naïf, mais par une exigence inaliénable de changement vers un monde meilleur.

Walter Schmid, président du Conseil de fondation de l'EPER

Sommaire

3 À la une : plainte climatique contre Holcim
4 2025 en chiffres
6 Focus : campagne suisse 2025
7 Focus : papier de position sur l'inclusion
8 Focus : crises et aide d'urgence
9 Focus : financement sous pression
12 Thème prioritaire « Justice climatique »
14 Thème prioritaire « Droit à la terre et à l'alimentation »
16 Thème prioritaire « Asile et migration »
18 Thème prioritaire « Inclusion »
20 L'action de l'EPER dans le monde
22 L'action de l'EPER en Suisse
24 Au sujet de l'organisation
28 Conseil de fondation
28 Groupe de direction
29 Organigramm
29 Réseaux et alliances
29 Représentation dans les comités
30 Rapport financier

À la une : plainte climatique contre Holcim

Une première victoire

Pour la première fois en Suisse, un tribunal a autorisé une action en justice contre une multinationale en lien avec les changements climatiques : peu avant Noël 2025, le Tribunal cantonal de Zoug est entré en matière sur tous les points de la plainte climatique déposée par quatre pêcheuses et pêcheurs indonésiens contre le groupe cimentier suisse Holcim. L'EPER soutient la procédure juridique par le biais d'une campagne de sensibilisation.

Le réchauffement climatique entraîne une élévation du niveau de la mer et détruit les moyens de subsistance de la population de l'île indonésienne de Pari. Selon des études scientifiques, le groupe cimentier suisse Holcim porte une part de responsabilité dans cette situation. Quatre habitant·e·s de l'île ont donc déposé, en 2023, une plainte contre Holcim devant le Tribunal cantonal de Zoug. Ils exigent de Holcim une indemnisation pour les dommages déjà causés sur l'île, une participation au financement de mesures de protection contre les inondations et une réduction rapide de ses émissions de CO_2.

Début septembre 2025, les parties ont présenté leurs arguments devant le Tribunal cantonal de Zoug. La prise de parole d'Ibu Asmania a été un moment marquant de l'audience. Les juges et un public nombreux ont ainsi pu entendre, pour la première fois, le témoignage direct d'une personne du Sud menacée par les changements climatiques, qui partageait sa réalité de vie et ses revendications. « Je ressens tous les jours les effets des changements climatiques. Si notre île disparaît, où irons-nous ? », a demandé Ibu Asmania, avant de poursuivre : « Mais nous gardons l'espoir d'un avenir sur notre île. Pour nous, chaque tonne de CO_2 émise en moins, chaque dollar dépensé pour les mesures d'adaptation et la réparation des dommages comptent. Il en va de notre avenir. » Selon elle, le tribunal devait donc entrer en matière sur la plainte.

Un succès important

Les juges ont suivi cette argumentation et ont annoncé peu avant Noël qu'ils entreraient en matière sur tous les points de la plainte. L'affaire pourra ainsi être examinée sur le fond. Cette décision est une première victoire significative pour les quatre plaignant·e·s et la lutte pour la justice climatique : le tribunal a rejeté les objections procédurales de Holcim et a reconnu que les plaignant·e·s méritaient une protection juridique, leur existence étant menacée par les changements climatiques. « Nous sommes très heureux. Cette décision nous donne la force de poursuivre notre combat », a déclaré Ibu Asmania.

Les plaignant·e·s Ibu Asmania et Arif Pujianto étaient présents en Suisse lors de l'audience, en septembre. Avant et après l'audience, ils ont décrit à plusieurs reprises les effets du dérèglement climatique sur leur vie. Ils ont accordé des interviews à nombre de journalistes, ont rencontré d'autres pêcheuses et pêcheurs au bord du Léman, ont visité le glacier d'Aletsch en Valais, se sont exprimés devant un large public au Volkshaus de Zurich et se sont entretenus avec des responsables politiques au siège des Nations Unies, à Genève, et au Palais fédéral, à Berne.

Un fort écho médiatique

L'audience à Zoug et la décision du Tribunal cantonal ont trouvé un large écho dans les médias suisses et internationaux. Nombre d'expert·e·s juridiques ont également qualifié cette décision de « décisive ». Celle-ci n'est pas encore entrée en force, Holcim ayant annoncé qu'il ferait appel auprès de la Cour suprême de Zoug. Néanmoins, elle va dans le même sens que les décisions liées au climat dans le monde entier et rend plus difficile pour les principaux émettrices et émetteurs de se soustraire à un examen judiciaire de leur responsabilité climatique. Il s'agit d'un pas important vers davantage de justice climatique, une cause pour laquelle l'EPER et ses organisations partenaires s'engagent depuis longtemps. L'EPER continuera de soutenir la procédure via une campagne de sensibilisation.

Plus d'informations sur la plainte climatique :
https://callforclimatejustice.org/fr



2025 en chiffres

L'EPER concentre son travail sur les quatre thèmes prioritaires suivants :

- **Justice climatique**
- **Droit à la terre et à l'alimentation**
- **Asile et migration**
- **Inclusion**



« Nous croyons en l'humain » : l'EPER a exprimé cette conviction à travers sa campagne suisse. L'exposition de portraits, présentant **20** histoires, a été visitée par plus de **3000** personnes.
→ **Page 6**



En 2025, la guerre au Proche-Orient était au centre de l'attention mondiale. Grâce à son aide humanitaire, l'EPER a atteint **2 523 249** personnes dans les zones de conflit.
→ **Page 8**



La détresse était grande après le séisme de mars 2025 au Myanmar. L'EPER a aidé **5750** familles à rétablir leurs moyens de subsistance.
→ **www.eper.ch/seisme-myanmar**



En Suisse, les bureaux de consultation juridique de l'EPER ont conseillé **15 087** personnes en procédure d'asile. L'Afghanistan est resté le principal pays d'origine.
→ **www.eper.ch/conseils-et-representation-juridique-asile**





Dans **10** villes suisses, l'EPER a projeté son film *Sempre Viva* et embarqué **1032** personnes pour un voyage bouleversant dans le monde des cueilleuses et des cueilleurs de fleurs brésiliens.
→ **www.eper.ch/bresil-film/sempre-viva**



La plainte climatique contre Holcim a trouvé un grand écho en 2025. En Suisse, elle a fait l'objet de **571** reportages dans la presse écrite, sur Internet, à la radio et à la télévision. Dans le monde, plus de **200** articles ont été publiés dans des médias renommés.
→ **Page 3**

Le Siège de Berne a lancé en 2025 le projet « La Suisse, mon chez-moi », l'une des **55** offres grâce auxquelles l'EPER a permis à **138 548** personnes en Suisse de participer davantage à la vie sociale, économique et politique.
→ **Page 18**



Monde (sans la Suisse)

Pays	**31**
Bureaux de coordination	**23**
Projets/programmes	**207**
Personnes soutenues directement	**5 569 780**
Coopération au développement	**1 293 137**
Aide humanitaire	**4 195 602**
Collaboration avec les Églises	**81 041**
Personnes soutenues indirectement	**6 308 169**
Coopération au développement	**4 018 051**
Aide humanitaire	**1 783 179**
Collaboration avec les Églises	**506 939**

Suisse

Sièges	**6**
Sites	**23**
Projets/programmes	**68**
Personnes soutenues	**153 635**
Asile et migration	**15 087**
Inclusion	**138 548**

Aspects financiers

Recettes (en millions de CHF)	**129,0**
Confédération, cantons, communes	**40,4**
Domaine ecclésial	**11,9**
Fondations, div. organisations	**52,1**
Entreprises, particuliers	**21,6**
Legs, divers	**2,9**
Dépenses (en millions de CHF)	**137,6**
Coopération au développement	**23,6**
Aide humanitaire	**38,9**
Collaboration avec les Églises	**2,0**
Projets et réseaux internationaux, suivi des projets et travail de fond	**6,2**
Sensibilisation et mobilisation	**5,2**
Activités en Suisse	**46,9**
Administration, communication et fundraising	**14,8**

Collaboratrices et collaborateurs

Collaboratrices et collaborateurs fixes dans le monde (1150 équivalents temps plein)	**1 911**
Bénévoles en Suisse	**351**
Heures de travail	**15 748**
Ratio entre le salaire le plus bas et le salaire le plus haut	**1 : 2,84**
Salaire de la directrice	**184 273**
Kilomètres parcourus en avion par la directrice	**0**
Part des frais administratifs, recherche de fonds incluse, en pourcentage (valeur maximale selon Zewo : 35 %)	**10,8**

Date de référence pour les collaboratrices et les collaborateurs : 31.12.2025

Focus : campagne suisse 2025

Nous croyons en l'humain !

Nous ne sommes jamais aussi fortes et forts que quand quelqu'un croit en nous. Nous croyons que nous pouvons toutes et tous contribuer à un monde pacifique et juste. Et au fait que chaque voix, chaque idée, chaque action peut faire bouger les choses. Nous avons exprimé cette conviction à travers notre campagne suisse, lancée en avril 2025.

La campagne suisse, qui a lieu chaque année au printemps, est un instrument important pour faire connaître à un large public le travail et les préoccupations de l'EPER en Suisse.

Dans le cadre de la campagne suisse 2025, qui avait pour slogan « Nous croyons en l'humain », nous avons mis l'accent sur les personnes impliquées dans le travail et les projets de l'EPER en Suisse. Il s'agissait à la fois de participant·e·s aux programmes, de bénévoles ou de collaboratrices et de collaborateurs. Le but était de rendre visible et de valoriser l'engagement de ces personnes, dont le potentiel, les capacités, les idées et les ressources sont toujours pris en compte par l'EPER dans son travail.

Exposition photo avec des portraits de Ruth Erdt

Pour la campagne, la photographe suisse Ruth Erdt a réalisé, dans son studio de Zurich Schwamendingen, le portrait de 20 personnes impliquées dans des projets de l'EPER en Suisse. Ces portraits sont le fruit d'une étroite collaboration avec les personnes photographiées et se distinguent par l'authenticité et la sensibilité qui s'en dégagent.

L'exposition photo émouvante qui en résulte est un miroir de la diversité de la Suisse. Elle montre 20 personnes inspirantes, 20 parcours de vie très différents et 20 histoires distinctes, mais aussi le potentiel qui se trouve en chaque individu et auquel il vaut la peine de croire.

Tournée nationale et portée de l'exposition

L'exposition a été inaugurée devant la Wasserkirche, à Zurich, à l'occasion de la « Nuit des églises ». Elle a ensuite été présentée dans dix autres lieux en Suisse alémanique, notamment lors d'événements organisés par les sièges de l'EPER et de fêtes, comme la Begegnunsfest à Saint-Gall ou le Kirchentag à Aarau. Les photos ont également été exposées dans le cadre de la Journée des réfugié·e·s, en juin, lors d'événements à Berne et à Bâle. Au total, plus de 3000 personnes ont vu l'exposition, qui a suscité des réactions très positives.

La campagne a été appuyée par le spot télévisé de l'EPER « Nous croyons en l'humain », diffusé en mai 2025, et par d'autres activités de communication. L'exposition a également trouvé un écho dans les médias. Des articles sur les personnes photographiées ont été publiés dans différents journaux.

Perspectives pour 2026

L'EPER souhaite poursuivre la campagne « Nous croyons en l'humain » en 2026. Des portraits de personnes de Suisse romande seront ajoutés et l'exposition sera présentée dans des villes de Suisse alémanique et de Suisse romande. L'objectif est de continuer à donner vie au slogan de la campagne, « Nous croyons en l'humain », grâce à des histoires concrètes et des portraits tirés du travail de l'EPER en Suisse.

www.eper.ch/nous-croyons-en-lhumain



Focus : papier de position sur l'inclusion

Pourquoi l'inclusion ?

L'inclusion est plus qu'une idée abstraite. Elle est l'expression du fait que nous pouvons tou·te·s remettre en question et faire changer les structures et les actes qui excluent. Le *Papier de position sur l'inclusion,* publié en 2025, explique comment et pourquoi l'EPER travaille sur l'inclusion.

Dans le monde entier, les inégalités sociales sont énormes : les 50 % les plus précarisés de la population mondiale ne possèdent que 2 % des richesses, tandis que les 10 % les plus riches en contrôlent environ les trois quarts. Ce fossé influe sur les chances et les perspectives de milliards de personnes.

En Suisse aussi, la discrimination est répandue. Près d'un tiers de la population déclare avoir déjà été victime de discrimination, notamment pour des raisons de nationalité, de langue, de sexe ou de religion. En outre, près d'un quart de la population ne possède pas de passeport suisse et ne peut donc pas prendre part aux décisions politiques. Cela représente plus de 2 millions de personnes, dont beaucoup vivent et travaillent ici depuis des décennies.



L'exclusion est structurelle

La discrimination ne se produit généralement pas par hasard, mais en raison de caractéristiques telles que le sexe, l'origine ou la religion. Elle est souvent ancrée structurellement – dans les lois, les institutions et les processus sociaux qui facilitent la participation pour certain·e·s et la compliquent pour d'autres. Derrière ces structures, il y a des décisions politiques et les personnes qui les prennent. L'inclusion n'est donc pas une idée abstraite, mais une tâche sociale concrète.

L'inégalité et la discrimination se renforcent mutuellement. Elles sont source de pauvreté et d'isolement, augmentent les risques pour la santé et nuisent à la cohésion sociale. À l'inverse, les sociétés inclusives recèlent un grand potentiel : la reconnaissance de la diversité et la participation de tou·te·s renforcent les liens sociaux, encouragent l'innovation et font vivre la démocratie.

Progression vers une société inclusive

C'est là que l'EPER entre en jeu. Grâce à ses programmes, elle renforce la participation sociale, économique et politique dans le monde et en Suisse, et fait tomber les barrières.

Au niveau international, l'EPER renforce les droits des groupes marginalisés. Au Kosovo, l'organisation promeut la participation des communautés roms et améliore leur accès à l'éducation et aux soins de santé. Dans d'autres pays, elle aide les groupes de population défavorisés à faire valoir leurs droits et à faire changer les structures discriminantes.

En Suisse, l'EPER crée des espaces de rencontre pour des individus d'origines différentes, car le tissu social joue un rôle clé dans la participation. Dans le cadre du programme des Nouveaux Jardins, des personnes cultivent ensemble des parcelles de jardin, tissent des liens et déconstruisent les préjugés.

La langue, clé de l'inclusion

La langue est également un fondement important de l'inclusion. Grâce à des cours variés, l'EPER favorise l'apprentissage de la langue chez les personnes migrantes. En formant et en mettant à disposition des interprètes communautaires, elle facilite la compréhension entre les spécialistes et les personnes allophones, et donc l'accès de ces dernières à la formation, aux soins de santé et à d'autres prestations.

En parallèle, l'EPER s'engage sur le plan politique pour l'égalité des chances. Toutefois, une société inclusive repose sur les actions quotidiennes et les décisions politiques de ses membres, c'est-à-dire de nous tou·te·s.
(Voir aussi page 18)

Papier de position de l'EPER « Inclusion – compréhension, vision et positions politiques »

Ce papier de position sert de référence pour les programmes et le travail politique de l'EPER : il concrétise ce que l'EPER entend par inclusion, formule les positions de l'EPER sur l'inclusion et offre un aperçu concret de ses programmes. www.eper.ch/papier-de-position-inclusion

Focus : crises et aide d'urgence

Engagement humanitaire dans les zones de guerre et de crise

Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), il y avait fin avril 2025 environ 122 millions de personnes déplacées de force dans le monde. Ces personnes ont fui les conflits armés, la violence, les persécutions ou des violations graves des droits humains. En 2025 aussi, la situation humanitaire mondiale a été marquée par les conflits armés. L'EPER a donc concentré ses activités humanitaires sur les contextes de conflits et de déplacements.

L'année dernière, l'EPER a mis l'accent sur une crise majeure de l'actualité internationale : la guerre en Israël et en Palestine. L'organisation a apporté une aide d'urgence à la population civile de la bande de Gaza et de Cisjordanie. Dans le même temps, au Liban, l'EPER a accompagné des réfugié·e·s particulièrement touchés par la crise politique, économique et sécuritaire persistante. En Syrie, les programmes s'adressaient aux réfugié·e·s et aux déplacé·e·s internes, qui souffrent depuis des années des répercussions de la guerre, des déplacements et de la pauvreté. Grâce à son aide humanitaire, l'EPER a atteint l'an dernier quelque 2 523 249 personnes dans ces zones de conflit.

Soutien face à la guerre et l'exil

En Ukraine, l'EPER a fourni une aide humanitaire aux personnes touchées par la guerre toujours en cours. Elle a apporté un soutien à la fois en Ukraine, dans les pays voisins et en Suisse. À l'étranger, les activités comprenaient une aide d'urgence, une aide à la sécurisation des logements et des distributions de biens de première nécessité. L'année dernière, plus de 160 000 personnes ont bénéficié d'une aide humanitaire. En outre, 10 000 femmes et jeunes filles ont bénéficié d'un soutien psychosocial. Quelque 1250 ménages ont reçu des kits de réparation d'urgence et 550 logements ont été réparés. Enfin, 153 601 personnes ont bénéficié d'interventions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH). En Suisse, l'EPER a soutenu les réfugié·e·s dans leur intégration, l'apprentissage de la langue et la recherche d'un emploi.



Une aide dans des conditions extrêmement difficiles

Sur le continent africain, l'EPER est notamment intervenue dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), où la violence prolongée et l'insécurité constante affectent considérablement la vie de la population civile. En 2025, cette situation difficile a été illustrée de manière tragique : trois collaborateurs de l'EPER ont été tués lors d'une attaque. Cette perte douloureuse révèle les risques élevés auxquels les équipes sont confrontées, mais conforte aussi l'engagement de l'EPER en faveur des communautés touchées.

L'année dernière, en RDC, 2 173 488 personnes ont bénéficié d'une aide humanitaire. En outre, l'EPER a fourni une aide d'urgence aux réfugié·e·s soudanais dans des camps au Soudan du Sud et en Ouganda. Au total, 3620 personnes ont ainsi pu recevoir des biens de première nécessité.

Dans toutes les zones d'intervention, l'objectif central a toujours été de répondre aux besoins les plus urgents des personnes concernées et de renforcer leur résilience dans des situations de crise prolongées.

www.eper.ch/aide-humanitaire

Focus : financement sous pression

L'EPER réagit aux coupes mondiales

Des coupes massives dans les financements internationaux ébranlent l'aide humanitaire. L'EPER est également touchée et doit adapter ses programmes. Grâce à des priorités claires, de nouveaux partenariats et un engagement de taille, le soutien aux personnes confrontées à des crises se poursuit, malgré les conditions plus difficiles.

Depuis début 2025, l'aide internationale traverse l'une de ses plus graves crises. L'USAID, l'équivalent américain de la Direction du développement et de la coopération (DDC), a été dissoute et les fonds pour l'aide d'urgence internationale et la coopération au développement ont été massivement réduits. Cela affaiblit durablement le système humanitaire mondial. L'impact se fait sentir partout : nombre d'ONG et d'organisations (systèmes multilatéraux) doivent réduire ou arrêter leurs programmes. L'EPER est aussi concernée. Pour des millions de personnes vivant dans des zones de crise ou de conflit, cela signifie moins de soutien, de protection et de sécurité.

Début 2025, l'EPER menait trois projets d'aide d'urgence financés par l'USAID en République démocratique du Congo (RDC), en Ukraine et en Éthiopie. En Éthiopie, le contrat a été résilié. En RDC, le financement a pu être assuré jusqu'en mars 2026 grâce à des dons et à l'engagement des équipes locales. En Ukraine, les activités ont dû être temporairement suspendues – le financement a pu être assuré jusqu'à fin 2025, mais la poursuite du soutien est incertaine. Il est difficile d'évaluer ou de prévoir l'action des États-Unis dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence.

En Suisse aussi, la DDC réduit ses contributions. L'impact se fait sentir progressivement : des programmes pays doivent être clôturés et il est impossible d'apporter une réponse suffisante aux crises. Il est à craindre qu'à l'avenir, les économies se fassent à nouveau sur le dos des plus démuni·e·s.

Des sources de financement innovantes

L'EPER relève ces défis en se fixant des priorités claires : elle affine ses priorités géographiques et thématiques, approfondit sa collaboration avec des partenaires locaux et exploite de nouvelles sources de financement, notamment via des partenariats avec le secteur privé et des approches innovantes comme l'investissement d'impact, soit des placements à rendement social et financier. En outre, des économies sont réalisées dans l'administration, les mailings et les publications. De nouvelles façons de lutter contre la pauvreté, d'assurer la sécurité alimentaire et d'encourager les revenus voient ainsi le jour par la force des choses, et ce, malgré un contexte mondial de plus en plus difficile.

Néanmoins, l'EPER – comme l'ensemble du système humanitaire – est confrontée à un énorme besoin de financement. Le manque de ressources a un impact direct et systémique sur le soutien aux personnes démunies. Par exemple, les liaisons aériennes pour les interventions humanitaires en Haïti sont insuffisantes, ce qui complique l'approvisionnement des régions isolées. En Éthiopie, un système d'alerte précoce pour la détection de la malnutrition a dû être suspendu, ce qui retarde l'identification des risques et les interventions vitales. De telles coupes affectent non seulement les projets, mais aussi la capacité de l'ensemble du système humanitaire à réagir à temps aux crises. Il est donc d'autant plus important d'utiliser efficacement les moyens existants, de renforcer les structures locales et de trouver de nouvelles sources de financement durables, afin que le soutien aux plus vulnérables reste garanti, même dans des conditions difficiles.

Diminution des fonds des Églises

Les contributions des Églises sont aussi en baisse : d'environ CHF 12,7 millions en 2023, elles sont passées à CHF 11 millions en 2025, soit une réduction d'environ 15 %. Selon les paroisses, cela est dû à la baisse du nombre de membres, à l'évolution démographique, à des changements sociétaux ainsi qu'aux coûts supportés par les Églises, qui ne diminuent pas, voire augmentent. Cette évolution a un impact sur notre travail. Nous sommes d'autant plus reconnaissants pour le soutien qui continue à nous parvenir. Cela nous permet de réaliser nos projets de manière efficace, responsable et durable.



Promotion de la sécurité alimentaire et de l'intégration des personnes socialement défavorisées, Myanmar
L'équipe de Zay Cho Food Shop, partenaire de l'EPER, distribue des paniers-repas aux personnes démunies à Yangon.
→ **www.eper.ch/project-explorer/myanmar/projet-614010**



Thème prioritaire « Justice climatique »

L'EPER s'engage pour que les responsables de la crise climatique en assument les conséquences. À l'étranger, elle a aidé quelque 800 000 personnes à s'adapter aux changements climatiques grâce à 7 projets transnationaux et à 55 projets dans 17 pays.

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a résumé la situation avant la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, au Brésil : l'objectif de 1,5 °C de l'accord de Paris sera « inévitablement » dépassé, ce qui aura des « conséquences dramatiques ». Des conséquences qui se font sentir en Suisse aussi. Le symbole en a été l'éboulement de Blatten, qui est dû, du moins en partie, au dégel du permafrost. Selon une étude publiée en 2025, d'autres systèmes mondiaux pourraient bientôt basculer. Le seuil critique est dépassé pour les récifs coralliens ; les calottes glaciaires polaires et le Gulf Stream, entre autres, sont menacés.

L'EPER concentre son travail de politique de développement axé sur le climat sur les responsables du dérèglement climatique. Ainsi, en 2025, des propositions ont été élaborées au sein de l'Alliance climatique afin que les émettrices et les émetteurs privés assument le financement des dommages et des pertes qu'ils causent – selon le principe du « pollueur-payeur ». L'initiative pour des multinationales responsables, soutenue par l'EPER et déposée fin mai, contient des dispositions obligeant les entreprises à définir et à mettre en œuvre des objectifs de réduction de CO_2 compatibles avec l'objectif de 1,5 °C.

En 2025, le TransformAction Lab (TAL) a organisé 43 ateliers et formations pour les jeunes, les organisations, les entreprises et les particuliers sur d es thèmes liés au climat, auxquels ont participé près de 1000 personnes en Suisse. L'objectif est de sensibiliser aux liens systémiques, de créer un espace pour l'autoréflexion et la gestion des éco-émotions, comme la peur, la colère, la tristesse ou l'impuissance, et d'encourager l'action concrète. La collaboration avec des écoles professionnelles et des universités ainsi que les interventions auprès d'associations et d'organisations ont été encourageantes.

À l'étranger, l'EPER a soutenu, dans 17 pays, 800 000 personnes de communautés particulièrement exposées aux répercussions du dérèglement climatique. Les mesures d'adaptation aux changements climatiques comprenaient notamment des semences adaptées et des méthodes de culture spécifiques (voir page 13).

www.eper.ch/justice-climatique

Honduras

Des communautés fortes dans la zone aride



Dans le sud du Honduras, de nombreuses familles paysannes tirent leur revenu de la culture de maïs, de haricots et de millet. Elles travaillent dans des conditions difficiles dans la zone aride, où les sécheresses et les fortes pluies rendent leur quotidien difficile.

En 2025, le projet « Agua y Semillas para la Vida » (eau et semences pour la vie) a permis d'améliorer durablement la vie de 300 familles, notamment en matière d'approvisionnement en eau. Il visait non seulement à entretenir des installations techniques, mais aussi à renforcer l'administration locale et à améliorer l'égalité des genres : dans les comités de gestion de l'eau, la proportion de femmes dépasse aujourd'hui les 50 %.

Par ailleurs, 270 familles se sont converties à l'agriculture biologique sans brûlis. Malgré des conditions climatiques difficiles, elles ont obtenu environ 80 % des récoltes de maïs et de haricots prévues. Les marchés paysans locaux ont en outre permis aux familles de commercialiser directement leurs excédents et d'assurer leur subsistance.

Vecinos Honduras, une organisation partenaire de l'EPER, a également mené un important travail de lobbying politique. Elle a aidé les communautés locales à protéger leur environnement et leurs droits. Ainsi, la commune de Langue a fait inscrire ses semences locales comme patrimoine culturel et un forum citoyen a porté des demandes importantes directement auprès des candidat·e·s à l'exécutif communal. Malgré des défis persistants comme la situation sécuritaire tendue dans le pays, les communautés sont aujourd'hui mieux préparées et défendent leurs droits avec plus d'assurance.

www.eper.ch/honduras

Bangladesh

Un avenir juste malgré la crise climatique



Les habitant·e·s des pays du Sud sont souvent menacés par le dérèglement climatique, alors qu'ils n'y ont guère contribué. Leurs histoires sont rarement entendues. Leurs droits sont bafoués. Cette situation touche tout particulièrement les femmes, dont les tâches sont souvent rendues plus difficiles par le dérèglement climatique.

Ainsi, dans le nord-ouest du Bangladesh, certains villages ont vu leurs puits se tarir. Désormais, les femmes doivent parcourir de longues distances pour aller chercher de l'eau à un étang. Elles sont alors exposées à des violences sexuelles, et l'eau polluée provoque des problèmes de santé. Dans le village de Polashdanga, les femmes ont désormais créé un groupe pour les villageois·e·s. Avec le soutien de l'EPER, elles revendiquent l'accès à des services publics, tels que l'installation de puits et un accès facilité à l'eau.

Pour mettre en œuvre de telles mesures, l'EPER travaille au Bangladesh avec le Center for Participatory Research and Development (CPRD), un institut de recherche et de politique à but non lucratif. Au moyen d'études et de lobbying politique, le CPRD promeut des stratégies de développement adaptées au climat, en particulier pour les communautés vulnérables. L'institut a participé en 2025 à la conférence mondiale sur le climat COP30 à Belém , où il a fait entendre les voix des populations du Sud global. Au Bangladesh, le CPRD a organisé plusieurs conférences nationales afin d'analyser les résultats de la COP30, d'identifier les lacunes et de développer des stratégies pour mettre en œuvre les décisions.

www.eper.ch/double-peine-pour-les-femmes



Thème prioritaire « Droit à la terre et à l'alimentation »

En 2025 aussi, l'EPER a défendu les droits et la sécurité alimentaire des communautés rurales dans le monde. Outre les projets de développement à long terme, l'engagement pour les droits fonciers et contre l'économie des plantations a occupé le premier plan.

Selon l'ONU, environ 673 millions de personnes souffraient de la faim en 2024, soit 8 % de la population mondiale. Près de 2,6 milliards n'avaient pas accès à une alimentation saine. Ces chiffres sont certes inférieurs à ceux de l'année précédente, mais ils restent très élevés. En 2025, l'EPER a aidé 1 227 300 personnes dans 25 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe à revendiquer leurs droits et leur accès à la terre, à l'eau et aux semences, notamment afin d'assurer leur alimentation.

En Suisse, l'EPER sensibilise la population aux causes de la faim et aux changements menaçant les droits fonciers de nombreuses personnes dans les pays du Sud. Durant la Campagne œcuménique 2025, qui avait pour slogan « La faim bouffe l'avenir », l'EPER et ses partenaires ont mis l'accent sur les causes de la crise alimentaire mondiale : les inégalités, la pauvreté et le pouvoir des groupes agroalimentaires. L'EPER y a opposé une agriculture à petite échelle, fondée sur l'agroécologie, adaptée aux conditions locales et aux changements climatiques, qui renforce la biodiversité.

Fin novembre, le Forum sur la terre de l'EPER a sensibilisé un public international aux conflits fonciers croissants, alimentés par l'instabilité géopolitique, le dérèglement climatique, l'accaparement des terres pour des projets de compensation carbone, la raréfaction des ressources et la concurrence pour l'accès aux terres. Le groupe de plantations Socfin a été particulièrement visé. L'EPER a rédigé plusieurs rapports sur les affaires controversées de ce dernier, qui ont trouvé un large écho dans les médias en 2025. Au Libéria, une plainte déposée auprès de la Banque mondiale et soutenue par l'EPER a fait la une des journaux (voir page 15).

Lors d'un atelier à Berlin, les perspectives d'une transition juste de l'industrie de l'huile de palme ont été approfondies avec des partenaires de l'EPER en Indonésie – elles avaient été esquissées un an auparavant à la conférence organisée par l'EPER à Berne.

www.eper.ch/terre-et-alimentation

Brésil

Garantir les droits, préserver les traditions



Dans la savane brésilienne du Cerrado, les communautés traditionnelles de cueilleuses et de cueilleurs de fleurs exploitent leurs terres de manière durable depuis des générations. Mais les plantations de soja, de maïs et d'eucalyptus s'y multiplient à une vitesse effrénée. En outre, afin de compenser les dommages causés par l'agrobusiness, les autorités environnementales brésiliennes créent des parcs nationaux. Nombre de ces parcs empiètent sur les territoires où les communautés cueillent des fleurs, leur principale source de revenus.

Depuis dix ans, l'EPER aident ces communautés à commercialiser leurs produits et à se mettre en réseau avec d'autres actrices et acteurs. Elle leur offre également un soutien juridique par le biais d'avocat·e·s et les encourage à utiliser les accords internationaux et à faire valoir les droits qui y sont énoncés.

En 2025, le plan de protection du système agricole traditionnel des cueilleuses et des cueilleurs de fleurs a été révisé et soumis à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il est essentiel pour préserver le label « Système ingénieux du patrimoine agricole mondial », que la FAO a décerné aux communautés cueilleuses de fleurs en 2020. En outre, une première communauté a pu déposer auprès d'une autorité nationale un document complexe visant à garantir ses droits fonciers. Lors du festival des cueilleuses et des cueilleurs de fleurs, les semences de fleurs ont été répertoriées pour la première fois de manière systématique. Le catalogue devrait être publié en 2026.

www.eper.ch/nous-croyons-en-les-cueilleuses-et-cueilleurs-de-fleurs

Libéria

Lutte pour les terres et la justice



Les plantations d'hévéas et de palmiers à huile du groupe Socfin, qui opère depuis la Suisse, sont régulièrement le théâtre d'exploitation sexuelle, de violences, d'expulsions et de pollution de l'environnement. En 2019, avec le soutien de l'organisation partenaire de l'EPER Green Advocates, 22 communautés voisines de la plantation de Salala Rubber Corporation (SRC), filiale libérienne de Socfin, avaient déposé une plainte auprès de la Société financière internationale (IFC), qui fait partie du groupe de la Banque mondiale. Elles accusaient la banque d'avoir permis l'expansion de la plantation grâce à un prêt accordé à SRC, favorisant ainsi les abus et la destruction de l'environnement.

En mars 2025, le service de médiation de l'IFC a publié ses conclusions : l'IFC n'a pas respecté ses clauses de sauvegarde, permettant de ce fait la violation des droits fonciers. En outre, la plantation a mis en danger la santé des habitant·e·s et le patrimoine culturel. Les femmes en ont particulièrement souffert, comme l'indiquent des rapports inquiétants sur l'exploitation sexuelle.

Au lieu d'assumer ses responsabilités, l'IFC a proposé un plan d'action faible, qui n'a toujours pas été mis en œuvre. Socfin a depuis vendu la plantation. L'EPER collabore avec trois partenaires locaux, qui aident les communautés à s'organiser et à faire valoir leurs droits. En 2025, ils ont construit un centre communautaire dans deux plantations, où les travailleuses et les travailleurs peuvent se rencontrer en toute sécurité.

www.eper.ch/themes/terre-et-alimentation/accaparement-des-terres/socfin



Thème prioritaire « Asile et migration »

Le nombre de personnes en fuite augmente dans le monde et, en Suisse, les principes de la protection des réfugié·e·s et de l'asile sont sous pression. En 2025, l'EPER a misé sur la sensibilisation, la protection juridique et l'aide humanitaire en Suisse et à l'étranger.

Face à la hausse du nombre de réfugié·e·s dans le monde, les principes du droit d'asile et de la protection internationale des réfugié·e·s sont de plus en plus débattus en Suisse. En 2025, il était donc essentiel de sensibiliser la population. Lors du « Tour de Suisse de l'humanité » de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés, l'EPER a favorisé les rencontres entre personnes migrantes et non migrantes. Des échanges et des lectures ont eu lieu dans plusieurs villes sous une tente en forme de livre et des réfugié·e·s ont raconté leurs expériences dans une « bibliothèque vivante ».

Dans le domaine de la protection juridique en Suisse, le mandat dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) de Suisse du Nord-Ouest n'a pas été renouvelé par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) pour la période 2025-2031. Les dossiers ont été repris par des juristes de l'EPER, transmis ou traités en collaboration avec d'autres services. L'EPER a poursuivi son travail avec compétence et engagement pour les mandats restants dans les CFA de Suisse du Nord-Ouest et les bureaux de consultation juridique cantonaux.

En 2025, l'EPER a conseillé 15 087 personnes en procédure d'asile. L'Afghanistan est resté le principal pays d'origine. Un changement de pratique du SEM, qui considère à nouveau les renvois d'hommes afghans seuls raisonnablement exigibles, a suscité l'incertitude. L'EPER juge ces renvois irresponsables et a déposé un recours pour 44 personnes.

Le nouveau service spécialisé pour les visas humanitaires conseille les individus en Suisse dont les proches sont menacés dans leur pays (voir page 17). Le visa humanitaire permet d'entrer en Suisse pour y déposer une demande d'asile.

À l'étranger aussi, la situation s'est détériorée. Dans de nombreux pays, les catastrophes et la violence ont entraîné des déplacements de population, comme dans l'est de la République démocratique du Congo. Malgré des conditions instables, un accès restreint et des coupes financières, l'EPER a pu fournir une aide humanitaire avec ses partenaires, par exemple en apportant un soutien financier après un grave séisme au Myanmar ou en favorisant l'intégration de déplacé·e·s au sein de communautés d'accueil dans les pays voisins de l'Ukraine.

www.eper.ch/asile-et-migration

République démocratique du Congo (RDC)

Aide aux personnes déplacées

L'escalade des conflits dans l'est de la RDC aggrave la crise humanitaire depuis 2022. Le pays compte environ 7 millions de déplacé·e·s, surtout des provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et d'Ituri. La prise de Goma (janvier 2025) et de Bukavu (février 2025) par le Mouvement du 23 mars a provoqué des flux massifs de déplacé·e·s. Les centres d'accueil et les communes sont débordés, l'infrastructure est surchargée. Les populations ont besoin de nourriture, d'eau potable, de soins, de logements, d'accès à l'éducation et de protection contre les violences sexuelles, les épidémies et les violations des droits humains.

L'EPER les a soutenues avec deux projets. Le premier a aidé 91 350 personnes à stabiliser leurs moyens de subsistance, a facilité l'accès à l'aide humanitaire et a créé des emplois temporaires. Il a permis à 15 000 personnes d'assurer leur alimentation et leurs revenus avec des activités agricoles, et à 43 700 personnes d'accéder à l'eau potable, à des installations sanitaires, à des informations sur l'hygiène et à des aliments de base.



Enfin, 15 600 personnes ont reçu une aide alimentaire et 15 600 autres du matériel pour cultiver des aliments et les conserver en toute sécurité.

Le deuxième projet a amélioré l'accès à ces communautés en réparant des routes et en construisant de nouveaux ponts, ce qui a permis de fournir une aide humanitaire d'urgence. L'EPER a aussi mené des projets de reboisement avec des plantes autochtones et a observé les mouvements de population afin d'apporter une aide ciblée.

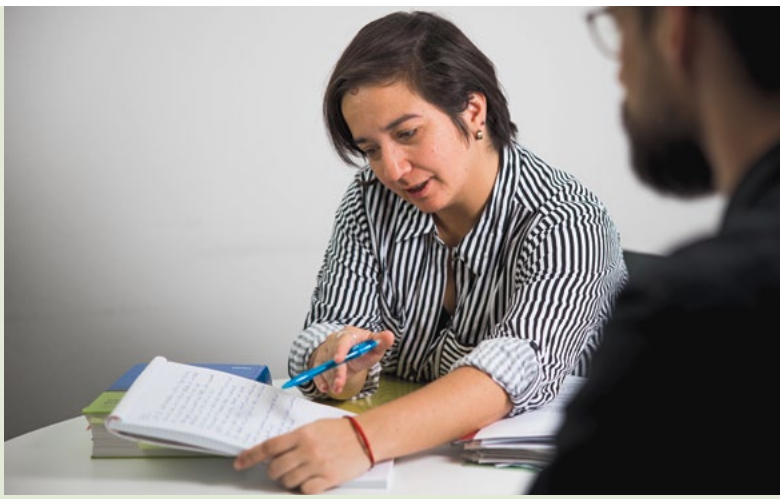
www.eper.ch/congo

Suisse

Service spécialisé pour les visas humanitaires

Depuis mars 2025, l'EPER gère un service spécialisé pour les visas humanitaires, qui soutient les personnes en Suisse souhaitant mettre en sécurité des membres de leur famille en danger à l'étranger. Un visa humanitaire permet aux personnes dont la vie et l'intégrité physique sont sérieusement et concrètement menacées et qui ont un lien avec la Suisse d'y entrer et d'y demander l'asile – l'une des dernières possibilités légales depuis la suppression du dépôt de demandes dans les ambassades en 2012. Sans cette option, il ne reste souvent plus que l'immigration illégale, qui implique d'énormes difficultés et des risques mortels.

Le service conseille les personnes durant le processus, leur explique les conditions, les aide à remplir les formulaires et leur indique quels documents peuvent servir de preuves. Les obstacles sont nombreux : les visas humanitaires sont bien moins souvent accordés que les demandes d'asile régulières. Même les demandes prometteuses ne sont que rarement acceptées par les ambassades.



Le service transmet des informations sur les itinéraires sûrs vers la Suisse et évalue les chances de succès. Les personnes les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes malades ou âgées), pour lesquelles l'immigration illégale serait très dangereuse, ont les meilleures chances d'obtenir un visa. L'EPER contribue à soutenir les personnes ayant besoin de protection, à réunir les familles et à mettre en œuvre la responsabilité humanitaire de manière cohérente, afin que les personnes en danger de mort aient une chance de vivre en sécurité.

www.eper.ch/service-specialise-pour-les-visas-humanitaires



Thème prioritaire « Inclusion »

En 2025, l'EPER s'est engagée en Suisse et à l'étranger pour une société inclusive, dans laquelle tous les individus peuvent participer et s'impliquer sur un pied d'égalité.

En 2025, l'EPER a soutenu 153 635 personnes en Suisse dans le cadre de 68 programmes afin de leur permettre de participer pleinement à la vie sociale, économique et politique. Le projet « La Suisse, mon chez-moi » a vu le jour à Berne : lors d'ateliers de rencontre, l'art est utilisé pour aborder le sentiment d'appartenance, la participation et les représentations de la patrie au-delà des récits nationaux. Les expériences d'exclusion et de discrimination sont ainsi mises en lumière dans des expositions, des projets artistiques et des débats publics.

La plateforme numérique du Bureau de coordination « exil et accueil » de Bâle-Campagne soutient les réfugié·e·s à leur arrivée sur le plan social. Elle les met en relation avec les communes et les services importants et aide en particulier les Ukrainien·ne·s à trouver un emploi. En novembre, une conférence visant à mettre en relation les entreprises et les réfugié·e·s ukrainiens s'est tenue pour la cinquième fois.

Une communauté plus forte

Le programme Nouveaux Jardins (sièges AG/SO, ZH, BS/BL, Suisse orientale, BE, Suisse romande) a été poursuivi et, à Bâle-Ville/Bâle-Campagne, complété par MasKu, un projet d'intégration pour les hommes. Ce sous-projet offre aux hommes réfugiés un espace d'échange sur les représentations des rôles dans la vie quotidienne en Suisse.

Âge et Migration aide les migrant·e·s âgés à rester en bonne santé, actifs et bien connectés dans sept cantons. Ce programme fournit des informations utiles pour le quotidien et renforce les communautés. Les professionnel·le·s sont en outre sensibilisés aux besoins de ces personnes par le biais de consultations et d'activités.

Coopération internationale

Au Myanmar, l'EPER soutient les minorités ethniques marginalisées et les personnes déplacées dans les zones de conflit. Ses projets renforcent les systèmes alimentaires, favorisent l'intégration sociale et améliorent les possibilités de revenus, alors que les inégalités ne cessent de croître depuis le coup d'État militaire de 2021. Au Bangladesh, un projet aide des groupes discriminés, comme les Adibashis et les Dalits, à renforcer leur résilience face aux risques climatiques et à améliorer leur situation économique.

www.eper.ch/inclusion

En Suisse : Formation F en B

L'une des clés de l'inclusion



Près de 40 000 personnes vivent en Suisse avec un permis F. Elles sont autorisées à travailler, mais n'ont souvent pas les compétences administratives suffisantes. Pour réduire ces obstacles, l'EPER a lancé en 2022 le programme Formation F en B (FFB) dans le canton de Vaud.

En 2025, ce programme a accompagné des personnes admises à titre provisoire dans leurs démarches pour obtenir un permis B, tout en renforçant leurs compétences administratives. Pendant un an, ces personnes ont reçu un soutien individuel et participé à des ateliers sur des thèmes tels que les assurances, le budget, le droit du bail, le droit du travail et la prévention de l'endettement. Ainsi, la période éprouvante de l'attente d'une décision s'est transformée en une phase leur permettant de développer leur confiance en elles et leur autonomie.

Le passage au permis B entraîne de nouveaux défis : le soutien social et administratif disparaît, alors que les personnes concernées ont accès à des microcrédits et doivent gérer elles-mêmes leur budget. Les participant·e·s au programme y sont bien préparés : ils risquent moins de s'endetter et peuvent effectuer des tâches administratives de manière autonome. L'une des participant·e·s a obtenu un poste à l'EPER, où elle accompagne désormais elle-même des migrant·e·s, pas à pas, vers l'indépendance et l'intégration.

www.eper.ch/f-en-b

Hongrie

Soutien des Églises aux jeunes roms



De nombreux Roms vivent dans des conditions difficiles en Hongrie. De faibles chances de formation, un taux de chômage élevé, des conditions de logement précaires et la discrimination caractérisent leur quotidien. Près de la moitié des Roms actifs sont employés dans le cadre de programmes de travail publics, et le chômage de longue durée est nettement supérieur à la moyenne nationale. Les causes en sont le faible niveau d'éducation, les inégalités régionales et l'exclusion géographique. Environ un million de personnes appartiennent à la minorité rom en Hongrie. L'Église réformée de Hongrie s'engage à réduire ces inégalités et à promouvoir une société plus inclusive.

À travers 14 paroisses, plus de 300 enfants bénéficient de cours de soutien scolaire et 700 enfants de programmes communautaires. Les offres de sensibilisation à la non-violence et à la culture rom atteignent 120 enseignant·e·s, plus de 1000 jeunes (dont environ la moitié sont roms) et 450 parents. Avec près de 500 écoles, l'Église dispose d'un grand potentiel pour améliorer les chances de formation et lutter contre les préjugés.

Le projet permet d'améliorer les résultats scolaires, l'estime de soi et les perspectives professionnelles des jeunes roms et favorise leur participation au sein de la société. Parallèlement, il appuie les écoles réformées et sensibilise les membres des paroisses. Le mentorat, le soutien scolaire et les activités sociales créent des espaces de rencontre. L'égalité des genres, la sensibilité aux conflits et la visibilité de la culture rom font partie intégrante du projet.

www.eper.ch/hongrie/projet-949346

L'action de l'EPER dans le monde

Pays des projets en 2025

Europe
- Arménie
- Géorgie
- Italie
- Kosovo
- République de Moldavie
- Roumanie
- Serbie
- République tchèque
- Ukraine
- Hongrie

Afrique
- Éthiopie
- République démocratique du Congo
- Cameroun
- Libéria
- Niger
- Sénégal
- Sierra Leone
- Soudan du Sud
- Uganda

Asie
- Bangladesh
- Indonésie
- Cambodge
- Myanmar

Proche-Orient
- Liban
- Israël/Palestine
- Syrie

Amérique latine
- Brésil
- Haïti
- Honduras
- Colombie
- Venezuela

Légende
- Coopération au développement
- Aide humanitaire
- Collaboration avec les Églises
- Politique de développement



Kateryna Seredyuk, Ukraine

« Je viens de Kherson. Après l'invasion russe, mes enfants et moi avons connu une période difficile jusqu'à notre départ pour Tchernivtsi, dans l'ouest de l'Ukraine. Aujourd'hui, nous vivons dans un foyer pour déplacé·e·s et tentons de nous construire une vie stable dans notre nouvel environnement. Grâce à des amis, j'ai entendu parler des initiatives d'entraide soutenues par l'EPER et j'ai participé à un cours de coiffure. Avec succès : je savais bien couper les cheveux et le travail me passionnait. J'ai ensuite trouvé un emploi fixe dans un salon de coiffure. J'y travaille encore aujourd'hui. Même si je rêve de retrouver un jour ma maison, Tchernivtsi est devenue mon nouveau chez-moi. Je me vois bien rester ici – en partie en raison de mes client·e·s, auxquels je me suis attachée. »

www.eper.ch/aide-urgence-ukraine



Blendi Kabashaij, Kosovo

« J'ai 24 ans et je fais des études de cinéma à Pristina. Très tôt, j'ai su que je voulais devenir cinéaste. À l'école, c'était difficile, parce que je suis rom. Mes camarades de classe me donnaient des surnoms blessants. J'essayais de les ignorer. C'est surtout auprès de ma famille que j'ai trouvé du soutien. Ma mère m'a toujours encouragé à poursuivre mon chemin. Grâce à une bourse de l'EPER, je suis aujourd'hui en troisième année d'études et je poursuis mon rêve : je veux devenir le premier réalisateur issu de la communauté rom. Cet objectif est très important pour moi, car je veux nous rendre visible, ma communauté et moi. »

Projet 926.335 : Amélioration des conditions de vie et de la formation des Roms
www.eper.ch/programme-regional-europe-de-lest



Reda Khader, Gaza

« J'ai 50 ans et six enfants. Mon mari souffre d'épilepsie et ne peut pas travailler. Je cultive donc seule notre petit lopin de terre. C'est notre seule source de revenus. Je cultive des légumes, avec lesquels je nourris ma famille. J'en vends aussi au marché, pour acheter du matériel scolaire et des médicaments. Avant la guerre, notre vie était modeste, mais stable. Lorsque le conflit a éclaté, l'eau et l'électricité se sont faites rares, et je ne pouvais plus acheter d'engrais. Je craignais souvent de ne pas pouvoir nourrir ma famille. Grâce à l'EPER, j'ai pu puiser de nouvelles forces. J'ai reçu des semences, de l'engrais, des outils et un réservoir d'eau. Lors d'une formation, j'ai appris comment augmenter mes rendements. À présent, je rembourse petit à petit mes dettes. Je veux voir mes enfants grandir en sécurité et pouvoir à nouveau vivre de mon travail. »

Projet 605.381 : Soutien agricole pour améliorer l'approvisionnement de base
www.eper.ch/stories/ou-poussent-les-plantes-pousse-aussi-l-espoir



Eliodora García, Honduras

« Avant, notre quotidien était contraignant, car notre commune n'était pas approvisionnée en eau. Nous devions aller chercher l'eau dans un puits communautaire situé à 15 min de là. Mes enfants et moi y allions quatre à cinq fois par jour, souvent dès l'aube. Avec l'EPER, j'ai pu construire un réservoir pour recueillir l'eau de pluie du toit. Il peut contenir jusqu'à 12 000 litres. Maintenant, nous n'allons au puits qu'une fois par jour en été, et plus du tout en hiver. Cela nous décharge beaucoup, ma famille et moi, et nous avons ainsi plus de temps. Nous en sommes très reconnaissants. »

Projet 835.401 : Gestion de l'eau pour stabiliser les récoltes en milieu aride
www.eper.ch/honduras/projet-835401



Bercii Oboka, Éthiopie

« Comme la sécheresse à Borena nous a tout pris, je vis depuis quatre ans avec ma famille dans un camp de réfugié·e·s à Dubuluk. Avant, je possédais beaucoup de vaches et de chèvres, mais aujourd'hui, je n'ai plus que quelques animaux. L'EPER me soutient, ainsi que 2000 autres éleveuses et éleveurs, en fournissant des médicaments vétérinaires. Je peux ainsi garder mes animaux en bonne santé et assurer les moyens de subsistance de ma famille. Sans cette aide, il serait impossible de produire du lait ou de protéger les animaux des maladies. Le soutien de l'EPER est crucial pour notre survie dans cette situation difficile. »

Projet 706.429 : Résilience pour les communautés menacées de sécheresse
www.eper.ch/ethiopie/projet-706429



Nang Ei Zin Mon, Myanmar

« Je vis dans le sud du Myanmar avec mes trois enfants. Puisque nous ne pouvons plus vivre de l'agriculture, mon mari travaille comme journalier en Thaïlande. Avant, nous cultivions du thé, des pommes de terre, du maïs et du gingembre. Mais les sécheresses et les fortes pluies qui se multiplient et la fluctuation des prix nous ont contraints à nous endetter. J'ai participé à des formations de l'EPER et j'ai appris à transformer les pommes de terre et à créer ma propre entreprise. Grâce à un capital de départ sans intérêt, je prépare désormais des chips et les vends au marché local. Mes revenus ont déjà augmenté. Pour la première fois depuis longtemps, j'ai de l'espoir. »

Projet 614.010 : Sécurité alimentaire et intégration des personnes socialement défavorisées
www.eper.ch/myanmar/projet-614010

L'action de l'EPER en Suisse



Halyna Karashivska

« Cet atelier est une merveilleuse occasion de rencontrer des gens de cultures différentes, d'échanger des idées, de faire preuve de créativité et de se faire des ami·e·s dans sa nouvelle patrie. Quand la guerre a éclaté, j'ai perdu de vue mes objectifs. Aujourd'hui, j'ai retrouvé des perspectives ; durant l'atelier, je représente visuellement mes souhaits et mes projets. Je constate que je ne suis pas seule. Je vis et j'essaye de me rapprocher pas à pas de mes objectifs. »

La Suisse, mon chez-moi (« Hallo Heimat! »), Siège de Berne
www.eper.ch/hallo-heimat



Samir Amini

« Quand mon assistante sociale a su que mon hobby était le football, elle m'a mis en contact avec Diversi'Team. J'ai ainsi pu intégrer le FC Concordia à Lausanne en tant qu'attaquant. Ailier gauche ou droit, c'est égal, je peux jouer des deux pieds ! Avec deux entraînements par semaine et des matchs les week-ends, c'est une belle occasion de rencontrer d'autres jeunes et de s'intégrer. C'est idéal pour pratiquer le français. Quand je ne connais pas quelque chose, je leur demande. Cela m'aide à faire la différence entre le formel et l'informel. Car ici, tout est nouveau pour moi ! »

Diversi'Team, Siège romand
www.eper.ch/diversiteam

Tshepo Bölsterli

« Lorsque mon grand-père est mort, j'ai commencé à prendre des drogues. Un jour, ma grand-mère m'a mis à la porte. Je me suis retrouvé à dormir sur le canapé d'un ami. Grâce au service social, j'ai découvert EPER Logement Argovie. Aujourd'hui, je vis seul dans un petit appartement. Ma coach EPER Logement, Marisa, m'aide pour les tâches administratives et m'accompagne à mes rendez-vous. Nous parlons de mes problèmes et cherchons des solutions. Avec Marisa, je me sens compris et accepté. Je fais tout mon possible pour pouvoir un jour travailler à nouveau à la brocante. »



EPER Logement Argovie, Siège d'Argovie/Soleure
www.eper.ch/eper-logement-argovie



Halyna Kazmirenko

« Quand j'ai fui l'Ukraine il y a trois ans, je voulais travailler rapidement, pour ne plus dépendre de l'aide sociale et parce que l'attente et les nouvelles de mon pays étaient insupportables. Grâce à EPER Steps et à ma coach professionnelle, j'ai trouvé un emploi à la boulangerie Kuhn. Au début, j'avais peur de travailler seule la nuit, mais ici, il n'y a rien à craindre. Désormais, j'apprécie le calme, quand tout le monde dort, et je fais quelque chose que j'aime depuis l'enfance : de la pâtisserie. Au bout de six mois, j'ai obtenu un contrat fixe, et j'en suis fière. Bien sûr, mon pays me manque, mais la joie d'être à nouveau indépendante est plus grande. La Suisse m'a offert une nouvelle chance : avec de la persévérance et du soutien, on y arrive. »

EPER Steps, Siège de Zurich/Schaffhouse
www.eper.ch/project-explorer/eper-steps



Natalia Chernova

« EPER InsertionPro BL m'a beaucoup soutenue dans ma réorientation professionnelle en Suisse et m'a aidée à mieux comprendre le marché du travail. Avant, j'étais employée dans le secteur bancaire. Aujourd'hui, je travaille dans le domaine du fitness et de la santé. J'ai trouvé par mes propres moyens un poste d'entraîneuse. Je donne aussi des cours de yoga et de pilates. L'EPER m'a montré l'importance d'avoir un réseau, de prendre des initiatives et de s'intégrer activement. Aujourd'hui, j'ai une orientation professionnelle claire et je suis confiante en l'avenir. »

EPER InsertionPro BL, Siège des deux Bâle
www.eper.ch/insertionpro-bl



Jeremy Giacinti

« Pour moi, interpréter pour l'EPER, c'est favoriser la compréhension quand les paroles seules ne suffisent pas. Je permets aux personnes réfugiées et vulnérables de raconter leur histoire et de se faire comprendre sur le plan linguistique, mais aussi culturel. Ainsi, une discussion devient une véritable rencontre. C'est là ma contribution à la vision de l'EPER : un monde juste, dans lequel la dignité de tous les êtres humains compte. »

EPER Linguadukt – service d'interprétariat communautaire
www.eper.ch/linguadukt



Maria Gil, bénévole

« Le jardin a une grande importance pour moi. Je viens au jardin, je discute, je ris et je travaille avec les gens. Je recharge ainsi mes batteries. Pour moi, ce n'est pas un travail. Je le fais volontiers et j'adore échanger avec les autres. »



Sadia Bashir, participante

« J'aime beaucoup les rencontres au jardin, je me réjouis de chaque mercredi où je peux venir. J'ai appris plein de choses sur les plantes et leur croissance. »

EPER Nouveaux Jardins Suisse orientale, Siège de Suisse orientale
www.eper.ch/nouveaux-jardins-suisse-orientale

L'EPER et la durabilité

Investir dans la protection du climat

En 2025, l'EPER a renforcé ses mesures en faveur du climat : une nouvelle directive générale relative aux voyages réduit les vols court-courriers, des analyses pilotes de carbone mettent en évidence les principales sources d'émissions et les bureaux de l'EPER à l'étranger remplacent les générateurs diesel par des systèmes photovoltaïques et des batteries.

Directive relative aux voyages durables

Les voyages en avion restent importants pour maintenir des contacts personnels avec les collègues et adapter constamment les projets aux changements contextuels. Néanmoins, ils génèrent des émissions. L'EPER se trouve donc à la croisée des chemins, entre exigences de qualité et responsabilité climatique.

La Flight Guideline (« directive relative aux vols »), introduite en 2023, s'appliquait initialement aux collaboratrices et aux collaborateurs de la Division Coopération internationale. En août 2025, le Groupe de direction a adopté une nouvelle Politique pour des voyages durables, qui s'applique désormais à l'ensemble du personnel dans le monde entier. Un arbre de décision et quatre principes directeurs en constituent le cœur. Leur application systématique a permis d'éviter une vingtaine de vols court-courriers et de vols d'apport en 2025.

Bilan carbone des bureaux de coordination

En 2025, l'EPER a réalisé un bilan carbone pilote dans quatre bureaux : Addis-Abeba (Éthiopie), Phnom Penh (Cambodge) ainsi que Dhaka et Cox's Bazar (tous deux au Bangladesh). Elle l'a effectué selon des normes reconnues, comme le Greenhouse Gas Protocol. Les émissions liées aux voyages, à la consommation d'électricité, aux générateurs et à certains biens achetés ont été analysées. Celles liées aux projets n'ont pas encore été prises en compte.

Les résultats montrent que la plupart des émissions sont causées par les trajets en voiture et à moto, suivis par les vols et la consommation d'électricité. Les différences entre les bureaux s'expliquent principalement par le contexte local. En Éthiopie, les grandes distances et un réseau routier relativement bon entraînent des émissions élevées dues aux déplacements en voiture. Au Bangladesh, les trajets en voiture sont souvent lents et peu sûrs, c'est pourquoi les vols intérieurs pèsent plus lourd dans la balance. L'impact des émissions liées à la consommation d'électricité dépend du mix énergétique de chaque pays.

Remplacement de générateurs par des panneaux photovoltaïques

De nombreux bureaux de l'EPER à l'étranger assurent leur fonctionnement en cas de panne de courant grâce à des générateurs. En 2025, 28 générateurs étaient utilisés au total. Certains peuvent être remplacés par des systèmes photovoltaïques et des batteries. Des coûts d'investissement élevés, un manque de soutien technique et des bâtiments inadaptés freinent toutefois cette transition.

Le bureau de coordination à Moyale, en Éthiopie, est un exemple de réussite : en février 2026, l'équipe a installé un système photovoltaïque sur le toit plutôt que d'acheter un nouveau générateur. D'autres investissements ciblés dans l'énergie solaire sont prévus là où ils sont réalisables sur le plan technique et pourront avoir un impact significatif.

https://eper.ch/politique-pour-des-voyages-durables



L'EPER et l'orientation vers l'impact

Apprendre, s'adapter, agir

Comment savoir si le travail effectué est efficace ? Pour l'EPER, l'orientation vers l'impact est essentielle afin d'améliorer les projets et d'accroître leur utilité pour les personnes concernées. Des analyses, des outils numériques et des échanges de connaissances favorisent l'apprentissage constant et l'adaptation des activités.

L'EPER souhaite que son travail ait le plus grand impact possible. Cependant, dans les contextes fragiles et complexes en particulier, il est difficile de saisir, d'analyser et de mettre en évidence de manière systématique les progrès réalisés dans le cadre des projets et des programmes ainsi que leur impact pour les participant·e·s. Parallèlement, l'exigence de contrôler le travail de manière toujours plus précise ne cesse de croître. La valeur ajoutée du travail des organisations non gouvernementales (ONG) est de plus en plus critiquée et les exigences des bailleuses et des bailleurs de fonds en matière de rapports ont augmenté. C'est pourquoi l'EPER a élaboré, en 2017 déjà, son propre outil de collecte et d'analyse de données pour son travail à l'étranger. Il lui permet de suivre les réussites et les défis au niveau des projets, des pays et du monde entier.



Apprendre et s'améliorer en permanence

L'EPER vérifie les résultats de ses projets et de ses programmes au moyen des données recueillies ainsi que de visites de projets, d'enquêtes auprès des participant·e·s et d'évaluations régulières. Les résultats sont examinés afin de voir ce qui fonctionne et ce qui doit être adapté. L'organisation peut ainsi, en collaboration avec ses partenaires et les participant·e·s, améliorer en permanence ses stratégies et ses activités et s'assurer que son travail profite au mieux aux communautés et aux personnes concernées. Des données quantitatives et qualitatives constituent la base de ses analyses d'impact. Les résultats sont directement pris en compte pour adapter et améliorer les projets. Au Cambodge, par exemple, l'évaluation des projets « Culture et commercialisation des noix de cajou » et « Amélioration des récoltes de poivre à Memot » a montré des résultats clairs. Les coopératives ne se contentent pas d'acheter les produits des familles paysannes, mais leur offrent également des conseils, des semences et un accès aux marchés et sont donc particulièrement utiles pour les familles. Sur la base de ce constat, l'EPER a décidé de renforcer les coopératives en tant que « centres de services » pour les paysan·ne·s afin qu'elles puissent, à long terme, proposer elles-mêmes des conseils, des semences et un accès aux marchés.

L'année dernière, l'EPER a notamment systématisé et numérisé l'analyse d'impact pendant et après les distributions d'aide d'urgence (post-distribution monitoring) ainsi que pour d'autres activités humanitaires. Elle dispose de ce fait des données nécessaires pour procéder immédiatement à des ajustements importants sur place. En outre, elle identifie les stratégies efficaces et les faiblesses au niveau mondial, qui peuvent ensuite être mises à l'échelle ou corrigées.

Principes d'impact communs

En 2025, l'EPER a élaboré des principes d'impact contraignants l'ensemble de l'organisation : les projets, les programmes et les processus de gestion et de soutien sont axés sur l'impact. Celui-ci est systématiquement vérifié et analysé. L'EPER utilise les connaissances acquises pour améliorer son travail. À cet effet, elle développe, met en œuvre et contrôle ses activités en collaboration avec les personnes concernées. Elle communique de manière transparente sur les progrès, les échecs, les opportunités et les défis. Tous les membres du personnel contribuent au mieux à l'impact de l'EPER dans le cadre de leurs fonctions respectives. Ainsi, l'orientation vers l'impact est une composante indispensable du travail quotidien.
À l'été 2025, l'EPER a abordé le thème de l'orientation vers l'impact de manière participative et concrète lors de la Journée du personnel, avec le slogan « Impact Matters ».

www.eper.ch/principes-de-travail

L'EPER et la compliance

Renforcement de la gouvernance et de la compliance

L'EPER renforce sa gouvernance d'entreprise et promeut une culture du respect des règles de conduite en son sein. Parallèlement, elle continue à développer son système de gestion de la compliance afin de répondre aux exigences croissantes.

Mise à jour de la gestion des risques
L'EPER a examiné et actualisé son système de gestion des risques. Elle réagit ainsi à un monde complexe et incertain. Le Conseil de fondation a adopté une nouvelle politique et une nouvelle stratégie en matière de risques. Celles-ci définissent comment l'EPER gérera les risques et s'inspirent de standards internationaux tels que la norme ISO 31000. La priorité est de réduire les risques prioritaires affectant toute l'organisation. L'EPER prévoit de mettre en œuvre ce système en 2026.

Formations sur la sauvegarde de l'enfant
L'EPER ne mène que peu de projets spécifiquement destinés aux enfants. Des membres du personnel sont toutefois en contact avec des enfants et des jeunes, notamment par le biais d'organisations partenaires. L'EPER prend donc la protection des mineur·e·s très au sérieux.

Au sein de la Division Suisse, des collaboratrices et des collaborateurs ont suivi une formation alliant théorie et pratique, donnée par des spécialistes externes. Au sein de la Division Coopération internationale, l'ensemble du personnel a mis à jour ses connaissances relatives à la sauvegarde de l'enfant et à la prévention de l'exploitation, du harcèlement et des abus sexuels lors de formations et d'ateliers obligatoires. Dans plusieurs pays, des ateliers supplémentaires ont été mis sur pied pour le personnel de l'EPER et de ses partenaires.

HEKS Integrity Line
Toute personne témoin de violations de règlements internes ou de lois à l'EPER ou dans le cadre de projets peut les signaler, selon la situation, aux supérieur·e·s, aux personnes de confiance des RH, à des personnes de contact spécifiques ou à l'équipe de la compliance. Les incidents graves doivent être signalés à cette dernière, p. ex. via la plateforme externe HEKS Integrity Line.

En 2025, le nombre de signalements est resté stable par rapport à l'année précédente : environ 55 ont été reçus. La plupart des cas ont pu être clôturés la même année. Le rapport sur la gouvernance d'entreprise et la transparence contient de plus amples informations.
www.eper.ch/gouvernance-entreprise

L'EPER et la sécurité au travail et la protection de la santé

Santé au travail

En 2025, l'EPER a remanié sa sécurité au travail et sa gestion de la santé. Elle a misé sur des processus numériques et des préposé·e·s à la sécurité (de domaine) bien formés. Elle a également mené ses premières campagnes de promotion de la santé mentale.

La gestion de la santé en entreprise (GSE) de l'EPER repose sur trois piliers : sécurité au travail et protection de la santé, gestion des cas, promotion de la santé en entreprise. En 2025, l'organisation a réalisé des progrès durables dans tous ces domaines.

Au cours du premier semestre, l'accent a été mis sur la sécurité au travail. L'EPER a numérisé l'organisation de la sécurité et l'a redéployée sur la plateforme de Sécurité au Travail en Suisse. Des préposé·e·s à la sécurité de domaine ont été nommés et formés dans tous les sièges. En complément, des audits d'identification des dangers et des instructions sur le concept de sécurité interne à l'EPER ont eu lieu sur place. La phase s'est terminée par la formation de premiers intervenant·e·s.

Au cours du deuxième semestre, l'accent a été mis sur l'introduction de la GSE. Une nouvelle page sur SharePoint permet d'améliorer la communication interne et l'accès aux informations. L'EPER a également organisé de premières formations sur la santé mentale et a lancé des campagnes de sensibilisation dans toute la Suisse, par exemple concernant la visibilité sur la route.

Des objectifs clairs ont été définis avec le Groupe de direction pour 2026 : la participation aux cours sur la sécurité au travail doit continuer à augmenter et des instructions sur le comportement à adopter en cas d'urgence médicale seront dispensées. Concernant le domaine de la gestion de la santé, l'EPER entend continuer à développer activement la GSE et mettre en œuvre des mesures de promotion de la santé mentale.

L'EPER et la communication responsable

Partager les points de vue et rendre l'impact visible

L'EPER fonde sa communication sur des principes éthiques clairs, qu'elle vérifie régulièrement. Elle a pour objectif de présenter son travail de manière transparente, respectueuse et compréhensible. À l'avenir, il est prévu que les personnes concernées par les projets fassent davantage valoir leurs points de vue.

En 2020, l'EPER s'est engagée à mettre en œuvre les principes du Manifeste pour une communication responsable de la coopération internationale de l'organisation faîtière Alliance Sud. L'objectif est de donner une image nuancée et authentique de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. En 2024, l'association suisse pour la recherche de fonds Swissfundraising a formulé des principes éthiques sur la base des conclusions du manifeste.

L'EPER a adopté ces huit principes comme cadre contraignant et vérifie chaque année que les campagnes, les mailings d'appel aux dons ou le magazine les respectent. Cette évaluation permet de confirmer la grande qualité de la communication et montre également qu'une communication responsable est un processus d'apprentissage continu.

Rendre l'impact visible, simplifier le langage

L'évaluation montre clairement que trois domaines en particulier doivent être renforcés. Premièrement, les connaissances issues du suivi (monitoring) et de l'analyse d'impact sont encore trop peu utilisées dans la communication. Les objectifs et les résultats sont certes communiqués, mais rarement situés de manière systématique. Un potentiel important reste ainsi inexploité : rendre visible l'impact du travail de l'EPER et montrer à quel point les processus de développement sont complexes et s'inscrivent dans la durée.

Deuxièmement, les échecs sont encore communiqués avec retenue. Les défis sont certes nommés, mais les processus d'apprentissage ou les limites du travail de l'EPER sont rarement évoqués. Une communication nuancée et autocritique contribue également à promouvoir des attentes réalistes et à faire comprendre pourquoi le changement systémique prend du temps et ne peut pas toujours être planifié.

Troisièmement, le langage utilisé suppose souvent un lectorat déjà bien informé. Les termes techniques et les structures de phrases complexes rendent les textes difficilement accessibles à un public plus large. À l'avenir, l'EPER souhaite communiquer de manière plus compréhensible, sans pour autant banaliser la complexité de son travail.



Raconter les histoires ensemble

Ces dernières années, l'EPER a initié un changement de mentalité concernant la représentation authentique et digne des personnes dont les portraits sont dressés. Après une introduction complète, celles-ci remplissent désormais une déclaration de consentement via une application (FairConsent). Lors d'une retraite, l'équipe de la communication s'est penchée de manière approfondie sur le storytelling responsable, avec le soutien de l'experte Jess Crombie. Dans la communication, les personnes apparaissent de plus en plus comme des actrices autonomes. L'EPER entend continuer à renforcer cette approche, par exemple en élaborant des mailings d'appel aux dons avec des participant·e·s aux projets. Le langage visuel est lui aussi examiné et développé en collaboration avec des partenaires du Sud global. L'objectif est de laisser les personnes raconter leur propre histoire et de mieux prendre en compte leurs points de vue, passant ainsi d'un regard extérieur à un regard commun.

www.eper.ch/manifeste-communication-responsable

Conseil de fondation



Walter Schmid, président, Winterthour ; docteur en droit ; avocat et chargé de cours à la Haute école de Lucerne.



Markus Arbenz, Winterthour ; agronome diplômé de l'EPFZ, diplôme postgrade en développement international (NADEL) ; expert en coopération au développement et en agriculture biologique au FiBL.



Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne ; docteure en droit ; professeure en droit et développement durable à l'Université de Berne ; directrice du pôle de recherche « Sustainability Governance » et membre du Groupe de direction élargi, Université de Berne.



Jean-Luc Dupuis, Semsales ; ingénieur en informatique ; responsable du département Change & Release d'une grande banque ; ancien membre du synode de l'Église évangélique réformée du canton de Fribourg.



Simone Fopp Müller, vice-présidente, Köniz ; docteure en théologie ; pasteure à l'Église évangélique réformée de Zollikofen.



Barbara Hirsbrunner, Scharans ; aide-soignante ; enseignante de religion ; ancienne membre du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée des Grisons.



Pierre Jacot, Lausanne ; psychologue diplômé de l'Université de Lausanne ; ancien directeur du Centre d'Éducation Permanente (CEP).



Michèle Künzler, vice-présidente, Vernier ; études de théologie ; vice-présidente d'une fondation cantonale pour le logement social ; coach indépendante en rangement.



Claudia Neuenschwander, Glockhausen ; fondatrice et propriétaire d'une société de conseil pour les familles possédant une entreprise, les entreprises familiales et les start-up ; 20 ans d'expérience dans le secteur des marchés des capitaux.



Michel Rudin, Bienne ; Master en Communication Management à la Haute école de Lucerne ; Master en Business Administration ; fondateur et propriétaire d'Agon Partners Public Affairs SA ; membre du Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS).



Christoph Sigrist, Zurich ; professeur titulaire à la faculté de théologie de l'Université de Berne ; directeur du centre de recherche sur la diaconie urbaine de la faculté de théologie et de sciences juridiques de l'Université de Zurich ; pasteur réformé.

Groupe de direction



Karolina Frischkopf, directrice ; Executive Master en Business Administration ; Master of Science en économie ; Executive Master en communication interculturelle ; licence en relations internationales.



Hanspeter Bigler, directeur suppléant, responsable de la Division Communication & mobilisation ; licencié ès en histoire et philosophie ; diplôme en gestion des organisations à but non lucratif ; MAS en gestion de la communication ; président de Swissfundraising.



Bernhard Kerschbaum, responsable de la Division Coopération internationale ; économiste et banquier diplômé ; formations continues en gestion de crise/de la sécurité, en négociations internationales et en transformation des conflits.



Virginia Suter Reich, responsable de la Division Suisse ; docteure en anthropologie sociale ; CAS en gestion publique et direction ; CAS en conseils de rédaction ; formation postgrade en politiques universitaire et de recherche.



Nektarios Palaskas, responsable de la Division Services ; docteur en relations internationales ; Master en sciences politiques ; formations continues dans les domaines de l'économie internationale, la Business Administration, l'intelligence artificielle ainsi que la langue et la culture chinoises.

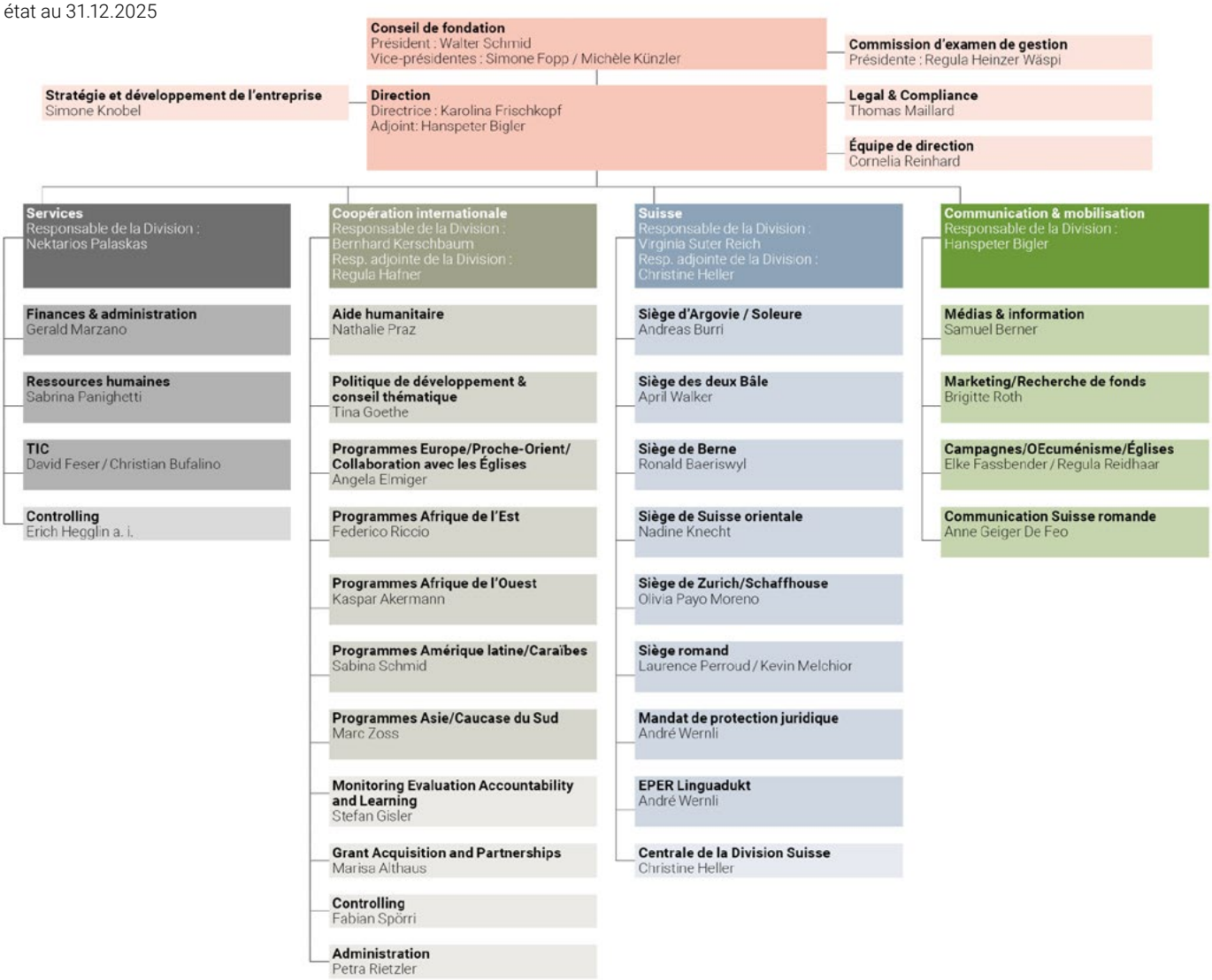
Rapport sur la gouvernance d'entreprise et la transparence

Le rapport aborde les aspects essentiels à la crédibilité, à la redevabilité et à l'assurance qualité de l'EPER. Il présente la structure organisationnelle de l'œuvre d'entraide ainsi que ses fondements juridiques et stratégiques. Il décrit les réglementations en vigueur relatives à la sécurité au travail, à la compliance, à la gestion des risques et à la rémunération. Il mentionne également les certifications externes les plus importantes. Un aperçu des principaux thèmes traités par le Conseil de fondation, le Groupe de direction et la Commission d'examen de gestion en 2025 met en évidence l'importance accordée par la fondation à la transparence et à la qualité. Le rapport explique en outre comment l'EPER gère, évalue et développe de manière systématique son impact et comment elle garantit une communication transparente et responsable.
Il démontre ainsi que l'EPER est une organisation qui mise sur l'apprentissage, la transparence et la qualité.

www.eper.ch/gouvernance-entreprise

Organigramme

état au 31.12.2025



Partenariats stratégiques

L'EPER travaille, entre autres, avec les organisations nationales et internationales suivantes :

- ACT Alliance
- Action de Carême
- Alliance Climatique Suisse
- Alliance Sud
- Alliance suisse contre les SLAPP
- Association Insertion Suisse
- Blue Community Network
- Coalition pour des multinationales responsables
- Coalition suisse pour le droit aux semences
- Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS)
- Chaîne du Bonheur
- CHS Alliance
- Cinfo
- Conseil œcuménique des Églises (COE)
- Diaconie Suisse
- Direction du développement et de la coopération (DDC)
- Église évangélique réformée de Suisse (EERS)
- Fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse
- Forum national âge et migration
- Forum pour les droits humains en Israël/Palestine
- Global Interagency Security Forum (GISF)
- Institution suisse des droits humains (ISDH)
- International Land Coalition (ILC)
- INTERPRET
- La plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF)
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
- Palm Oil Transparency Coalition
- Parlement pour les personnes réfugiées
- Plateforme sans-papiers Suisse
- Plateforme Agenda 2030
- proFonds
- Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition
- Société suisse d'évaluation (SEVAL)
- Swissfundraising
- Swiss NGO DRR Platform (DRR : Disaster Risk Reduction)
- Swiss Water Partnership (SWP)
- Transparency International
- Zewo

Représentation dans les comités

- ACT Alliance EU
- Alliance Climatique Suisse
- Alliance Sud
- Balim Investments AG
- Coalition pour des multinationales responsables
- Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS)
- Fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse
- Forum national âge et migration
- Forum pour les droits humains
- INTERPRET
- Plateforme Agenda 2030
- Plateforme sans-papiers Suisse
- Swissfundraising

Plus d'informations sur les réseaux, les alliances et les comités :
www.eper.ch/leper-en-bref/collaborations

Rapport financier

Remarques générales concernant les comptes annuels

Aperçu
L'EPER clôture l'exercice 2025 avec un résultat avant variation du capital des fonds de CHF -8,2 millions. Ce résultat est légèrement supérieur à celui prévu au budget. Il reflète la nette détérioration du contexte mondial en matière de coopération au développement et d'aide humanitaire ainsi que la perte du mandat de protection juridique en Suisse du Nord-Ouest. En raison de ce résultat négatif, le capital des fonds affectés diminue de CHF 6,0 millions et le capital de l'organisation de CHF 2,2 millions. Les recettes d'exploitation, qui s'élèvent à CHF 129,0 millions (année précédente : CHF 137,3 millions), et les dépenses liées à la fourniture de prestations, de CHF 137,6 millions (année précédente : CHF 144,5 millions), ont toutes deux diminué en 2025.
Le volume des projets a baissé par rapport à l'année précédente et s'élève désormais à un total de CHF 122,8 millions (année précédente : CHF 131,9 millions). Cette diminution du volume est principalement due au travail en Suisse, en particulier dans les domaines du plaidoyer et du conseil juridique. Le volume des activités à l'étranger, qui se monte à CHF 70,7 millions, est également inférieur à celui de l'année précédente.
En 2025, l'EPER a mené plus de 200 projets e n Suisse et à l'étranger. Dans la coopération au développement, l'EPER a mené des projets à hauteur de CHF 23,6 millions en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. CHF 2,0 millions supplémentaires ont financé des projets de collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient. En tout, l'EPER a fourni une aide humanitaire à hauteur de CHF 38,9 millions. CHF 43,8 millions ont été investis dans les projets en Suisse : CHF 14,6 millions pour des projets liés à l'asile et la migration, CHF 28,9 millions pour des projets sur l'inclusion et CHF 0,2 million pour d'autres projets.

Recettes
En 2025, les recettes s'élèvent à CHF 129,0 millions (année précédente : CHF 137,3 millions). Les Églises cantonales, les paroisses et les autres organisations ecclésiales ont contribué aux recettes à hauteur de CHF 11,9 millions (9 %). CHF 40,4 millions (31 %) proviennent de la Confédération, des cantons et des communes, CHF 52,1 millions (40 %) de fondations et d'organisations diverses, CHF 21,6 millions (17 %) d'entreprises et de particuliers et CHF 2,9 millions (2 %) de legs/diverses sources.

Dépenses
Au sein de la Division Suisse, le volume de projets a diminué par rapport à l'année précédente, ce qui s'est traduit par une baisse des dépenses de CHF 6,7 millions, pour un total de CHF 46,9 millions (année précédente : CHF 53,6 millions). Cette diminution du volume est principalement due à la clôture du mandat de protection juridique en Suisse du Nord-Ouest au printemps 2025.
Dans la coopération au développement, les dépenses pour les projets se sont élevées à CHF 23,6 millions (année précédente : CHF 24,1 millions) et, dans la collaboration avec les Églises, à CHF 2,0 millions (année précédente : CHF 2,3 millions). Dans le domaine de l'aide humanitaire, des projets ont été réalisés à hauteur de CHF 38,9 millions (année précédente : CHF 40,7 millions).
Dans tous les domaines de la coopération internationale, c'est en Afrique que le volume de projets est le plus élevé, avec CHF 28,4 millions (année précédente : CHF 27,7 millions), en particulier en République démocratique du Congo, en Éthiopie et au Niger.
En Europe, des projets ont été mis en œuvre pour un montant total de CHF 15,2 millions (année précédente : CHF 20,9 millions), la part la plus élevée étant celle de l'Ukraine.
Le volume des projets en Asie a enregistré une hausse significative par rapport à l'année précédente (2025 : CHF 15,1 millions, 2024 : CHF 12,6 millions). En Amérique latine, les dépenses liées aux projets ont légèrement diminué (2025 : CHF 5,7 millions, 2024 : CHF 5,9 millions). Cette baisse concerne en particulier le Venezuela, où le bureau de l'EPER a fermé ses portes fin 2025.

Coûts administratifs
La part des frais administratifs et de la recherche de fonds s'élève à CHF 14,8 millions, ce qui correspond à 10,8 % des dépenses totales (2024 : CHF 12,5 millions/8,7 %). Cette plus grande proportion s'explique par la baisse du volume des projets et par la légère hausse des coûts liés à l'administration centrale. Néanmoins, l'EPER se situe toujours largement en dessous de la valeur maximale des organisations à but non lucratif certifiées Zewo (35 %).

Produit financier et immobilier
Les résultats non opérationnels s'élèvent à CHF 0,4 million, contre CHF 2,3 millions l'année précédente. Cette baisse est principalement due au résultat des titres ainsi qu'aux pertes de change sur les avoirs en devises étrangères.

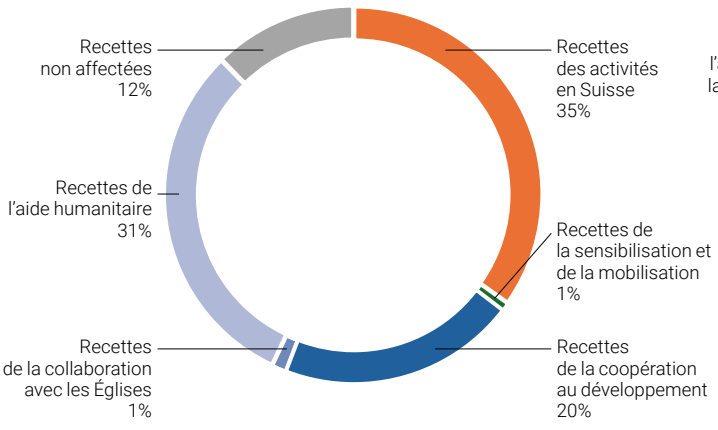
Évolution des fonds
Après le prélèvement de CHF 6,0 millions sur le capital des fonds en 2025, à la clôture, ce dernier se situe à CHF 41,7 millions (année précédente : CHF 47,7 millions). Fin 2025, le capital des fonds est réparti comme suit : CHF 18,5 millions en Suisse, CHF 14,2 millions pour la coopération au développement, la collaboration avec les Églises et la politique de développement et CHF 8,9 millions dans l'aide humanitaire.

Capitaux propres
Le résultat annuel de CHF -2,2 millions est compensé à hauteur de CHF 49 000 par la réserve de fluctuation de valeurs, et CHF 2,1 millions sont affectés au capital libre. Le capital des fonds et le capital de l'organisation s'élèvent au total à CHF 64,0 millions fin 2025, c'est-à-dire que 5,6 mois des dépenses totales sont garantis par des réserves de capital (recommandation selon norme Zewo : 3–24 mois).

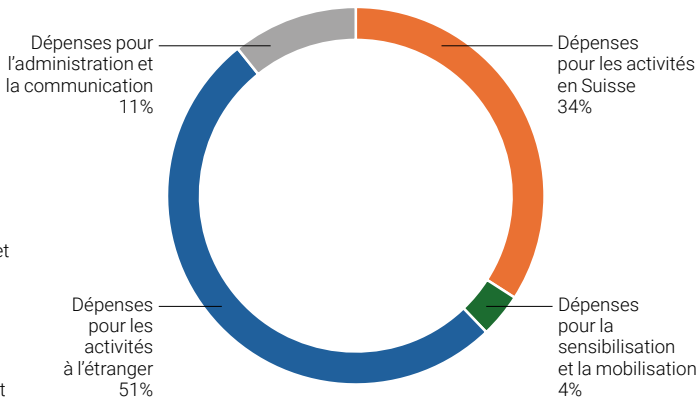
Rapport financier complet au format PDF :
www.eper.ch/rapport-financier

Recettes et dépenses 2025

Total des recettes : CHF 129,0 millions



Total des dépenses liées à l'apport de prestations : CHF 137,6 millions



Bilan en CHF

	31.12.2024	31.12.2025
ACTIFS		
Liquidités	32’657’722	21’831’129
Titres cotés en bourse	37’200’111	37’860’399
Créances	12’685’470	11’231’632
Actifs transitoires	6’410’659	7’226’790
Total des actifs circulants	**88’953’962**	**78’149’949**
Placements financiers	5’052’267	4’093’729
Immobilisations corporelles	4’885’279	5’296’325
Immobilisations incorporelles	163’609	55’419
Total des actifs immobilisés	**10’101’155**	**9’445’472**
TOTAL DES ACTIFS	**99’055’117**	**87’595’421**
PASSIFS		
Engagements de livraisons et prestations	3’189’145	3’007’673
Autres engagements à court terme	6’389’806	6’679’357
Passifs transitoires	15’213’562	12’796’311
Total du capital étranger à court terme	**24’792’512**	**22’483’341**
Provisions	2’052’569	1’078’946
Total du capital étranger à long terme	**2’052’569**	**1’078’946**
Total du capital des fonds affecté	**47’748’018**	**41’716’322**
Total du capital étranger dont capital des fonds	**74’593’099**	**65’278’610**
Capital de la fondation	300’000	300’000
Capital libre	16’737’020	14’641’210
Capital lié	7’425’000	7’375’602
Total du capital de l’organisation	**24’462’019**	**22’316’812**
TOTAL DES PASSIFS	**99’055’117**	**87’595’421**

Dédommagement du Conseil de fondation et du Groupe de direction

En 2025, le dédommagement du Conseil de fondation s’élevait à CHF 69 129, dont CHF 30 902 pour la présidence.

Celui du Groupe de direction a quant à lui atteint les CHF 808 483, dont CHF 184 273 pour la direction.

En 2025, le ratio entre le salaire mensuel le plus bas et le salaire mensuel le plus élevé à l’EPER était de 1 : 2,84.

Compte d’exploitation en CHF

	31.12.2024	31.12.2025
Recettes des activités en Suisse	51’116’515	44’875’492
Recettes de la sensibilisation et la mobilisation	1’524’333	795’990
Recettes de la coopération au développement	27’923’030	26’365’408
Recettes de la collaboration avec les Églises	1’965’846	1’507’527
Recettes de l’aide humanitaire	39’279’751	39’591’997
Recettes non affectées	15’509’041	15’838’290
TOTAL DES RECETTES	**137’318’517**	**128’974’703**
Dépenses pour les activités en Suisse	53’564’903	46’880’215
Dépenses pour la sensibilisation et la mobilisation	5’300’597	5’192’382
Dépenses pour la coopération au développement	24’124’179	23’589’095
Dépenses pour la collaboration avec les Églises	2’312’731	1’984’790
Dépenses pour l’aide humanitaire	40’691’819	38’869’406
Dépenses pour les projets et réseaux internationaux et le suivi des projets	5’930’844	6’245’157
TOTAL DES DÉPENSES POUR LES PROJETS	**131’925’072**	**122’761’047**
Administration centrale	4’170’167	5’091’118
Communication (dépenses nettes)	3’370’167	3’496’212
Recherche de fonds (dépenses nettes)	5’000’827	6’220’685
Total administration et communication	**12’541’162**	**14’808’015**
TOTAL DES DÉPENSES LIÉES À L’APPORT DE PRESTATIONS	**144’466’234**	**137’569’062**
RÉSULTAT D’EXPLOITATION	**–7’147’717**	**–8’594’358**
Revenus liés aux placements de capitaux	2’333’537	785’083
Charges financières liées aux placements de capitaux	–207’896	–495’252
Résultat immobilier	153’362	111’794
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	0	0
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	**–4’868’713**	**–8’192’733**
Variation des fonds (hausse –/baisse +)	6’607’229	6’031’696
Total de la variation des fonds	**6’607’229**	**6’031’696**
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT MODIFICATIONS DU CAPITAL DE L’ORGANISATION)	**1’738’515**	**–2’161’037**
Variation du capital lié (attribution –/prélèvement +)	–532’000	49’398
Variation du capital libre (attribution –/prélèvement +)	–1’206’515	2’111’639
	0	**0**

Un grand merci

L’EPER remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu son travail en faisant des dons – quel que soit le montant –, en s’engageant pour les causes de l’organisation et en lui témoignant leur confiance. Leurs dons seront utilisés de manière consciencieuse et efficiente pour un monde plus juste et plus humain.

Impressum
Responsabilité générale : direction de l’EPER
Rédaction : Rahel Schmucki, Samuel Berner, Lorenz Kummer, Helen Arnet, Bettina Filacanavo/EPER
Rédaction photo : Ester Unterfinger/EPER
Graphisme : Stefan Schaer/EPER
Traduction française : Camille Ducros, Amandine Lovis/EPER
Crédits photographiques : Ruth Erdt, Ester Unterfinger, Daniel Rihs, Suhail Youssef Fouad Nassar, Stefan Bohrer, Nina Burri, Fabian Biasio, Toni Bernet, Havard Hovdhaugan, Matchless Production, Sunghy Try, Seth Sidney Berry, Fatima Tuj-Johora, Ana Caroline de Lima, Carielle Doe, Livio Martina, Thomas Freteur, Dom Smaz, Xhemail Sllovinja, Nathanael Frew, Gabi Vogt, Elnaz Ebadi, Stuart Tibaweswa

Faites un don avec TWINT !

Scannez le code QR avec l'app TWINT

Confirmez le montant et le don

EPER
Pain pour le prochain.

ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand
Route des Plaines-du-Loup 55
Case postale 536
1018 Lausanne

+41 21 613 40 70
info@eper.ch
www.eper.ch
IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5